



situation compliquée pour titre de séjours

Par **rosebleue**, le **14/07/2011** à **15:37**

Bonjour à tous,

Il m'est très difficile d'exposer mon problème, mais c'est mon seul espace d'expression, donc je tente dans l'espoir d'avoir une réponse.

je suis une étudiante algérienne en France depuis presque 3 ans,

j'ai eu mon diplôme de master 2 professionnel avec succès, dans une ville du centre, cette année je suis venue à paris dans le but de faire un master recherche (en vue de continuer mes études en doctorat),

comme certains étudiants qui passent par des périodes difficiles, moi j'ai déprimé à la rentrée universitaire, à peine avoir fait mes inscriptions, j'ai sombré dans la dépression (pour des raisons de santé et personnelles) , donc j'ai raté l'année, j'ai même pas assisté au cours, (j'ai pas pu), ma situation s'est compliquée depuis, avec l'aide d'une amie j'ai pu vaincre la douleur. Maintenant c'est le moment de renouveler mon titre de séjours, que faire, comment affronter mon destin, moi qui ne veut pas rentrer au pays parce que ce qui me déprime est là-bas (je le dis franchement) s'il me rester la solution de partir pour moi c'est rentrer pour creuser ma tombe,

J'aime mon pays, je l'ai pleuré en le quittant, mais si je rentre, je serai exposé à un problème majeur qui m'empêche d'être ce que je suis, ma voix de femme sera étouffée à jamais,

Si vous avez vécu une telle situation (dans le cadre administratif) je vous serai reconnaissante pour vos conseils)

sinon j'ai besoin d'une oreille attentive, pas de jugement pour ceux qui me jetteraient la première pierre.

Merci.

Par **Domil**, le **14/07/2011** à **16:20**

Ici c'est un forum juridique, donc tout ce qu'on peut vous dire c'est que vous présentez un échec avec défaut d'assiduité, ce qui est un motif de refus de renouvellement de votre titre de séjour.

Vous pouvez, évidemment, présenter les arrêts de travail sur l'année que le médecin qui vous a suivi, a fait de mois en mois ?